



**PRÉFET  
DE LA MARNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL**

**LE PRÉFET**

Châlons-en-Champagne, le **19 JUIL. 2024**

à

Mesdames et Messieurs les Maires du  
département de la Marne

**OBJET** : Élection des membres de la chambre d'agriculture du 31 janvier 2025

**P.J.** : 2 avis relatifs à la révision des listes électorales ; 2 demandes d'inscriptions sur les listes électorales

Par arrêté du 12 avril 2024, le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire a fixé la date des élections des membres des chambres d'agriculture au **31 janvier 2025**.

Vous trouverez, joints au présent courrier, deux avis relatifs à la révision des listes électorales pour l'élection de ces membres ainsi que deux demandes d'inscription sur les listes électorales, que je vous remercie de bien vouloir afficher aux endroits habituels **dès réception et au plus tard le lundi 22 juillet 2024**. En outre, si votre commune est dotée d'un site internet, je vous remercie de bien vouloir faire mention de cette actualité sur celui-ci.

Pour le préfet,  
Le sous-préfet de Reims  
Secrétaire général par  
suppléance,

  
Benoît LEMAIRE